



Dettes occasionnées avant mariage quel régime?responsabilité

Par **PhillAmir**, le **10/08/2012** à **03:20**

Bonjour, rnJe vais me marier dans quelques mois et je voudrais savoir quel régime matrimonial je dois choisir afin de préserver ma future épouse des dettes en cours.rnJe rembourse sans soucis les sommes empruntées mais je ne souhaite pas que ma future épouse soit contrainte de le faire au cas ou il m'arriverait quelque chose. rnMerci pour votre aide et conseils. rnrnLa question peut aussi s'adapter à mon fils unique en cas de mon décès ? devra t-il continuer à rembourser ? rnrnMerci pour votre aide et conseils.